

Conditions générales de vente de AlphaBest

1. Applicabilité des conditions générales

- 1.1. Sauf convention contraire et expresse, les présentes conditions générales sont applicables à toutes les offres, commandes, livraisons de produits et prestations de services effectuées par AlphaBest et à toutes les conventions conclues entre AlphaBest et le Client.
- 1.2. En remplissant et en validant le bon de commande et/ou le devis selon le processus indiqué par AlphaBest, le Client accepte, sans réserve, les présentes conditions générales de vente.
- 1.3. Seules les modifications par écrit signées par les deux parties dérogeront aux présentes conditions générales. Les conditions de commande du Client ne peuvent être opposées à AlphaBest.
- 1.4. AlphaBest se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales sans notification. Les nouvelles conditions générales modifiées s'appliqueront instantanément excepté pour ce qui concerne les commandes déjà acceptées par AlphaBest et qui restent régies par les conditions générales en vigueur à la date de la confirmation de la commande.

2. Identification

Pour toute question ou réclamation éventuelle, le Client peut s'adresser à :

« AlphaBest »
Contact : Marianne Gosse
Adresse: 46, rue du Baty à 1370 Lathuy
Email : marianne.gosse@alphabest.eu
Téléphone : 010 84 66 54
N° BCE 0897.527.637

3. Services proposés

Les services proposés sont notamment : les services de traduction, d'interprétation, de révision, et ce, quels que soient leur forme, leur contenu et le lieu où elles sont exercées.

4. Conclusion du contrat

- 4.1. Les offres figurant sur le site Internet de AlphaBest n'impliquent aucun engagement. Les services présentés à l'achat ne constituent en aucune manière une proposition contractuelle de sorte que la simple volonté manifestée par le Client de les acquérir, en dehors du processus de passation de commande ne peut faire naître à elle seule une relation contractuelle.
- 4.2. Le Client doit être âgé d'au moins dix-huit ans pour être autorisé à passer une commande à AlphaBest. En confirmant sa commande, le Client déclare satisfaire à la condition d'âge requise par les présentes conditions générales.

4.3. Le Client est contractuellement engagé après avoir régulièrement et intégralement accompli le processus de commande qui comprend plusieurs phases :

- Le Client passe commande avec AlphaBest via le formulaire de contact du site web, par téléphone, par télécopie ou par email;
- Le Client est alors invité à encoder certaines données le concernant et concernant les services qu'il souhaite commander. Le Client met AlphaBest en mesure d'évaluer le niveau de difficulté de la prestation demandée ;
- AlphaBest adresse alors un devis par écrit (télécopie, email ou courrier);
- Le devis accepté par le Client tient lieu de commande ferme et définitive. AlphaBest n'est pas tenu de commencer la prestation avant réception du devis dûment accepté ou du bon de commande émis par le Client. Sauf dérogation contraire par écrit, les devis sont valables pour une durée de 5 jours.
- Eventuellement le Client est invité ensuite à effectuer un paiement d'acompte selon les modes de règlement proposés par AlphaBest.

5. Absence de droit de renonciation

Le Client consommateur ne bénéficie pas d'un droit de renonciation dès lors que l'exécution du service a commencé, avec l'accord du Client consommateur, avant la fin du délai de rétractation de 14 jours.

6. Réception et livraison

6.1. Les documents à traduire sont remis par le Client sous forme numérique par email, disquette, CD ou via un site FTP ou sous forme papier par coursier, messagerie ou courrier postal. Ils sont accompagnés de tout document de référence que le Client jugera utile de mettre à la disposition de AlphaBest pour l'aider dans sa mission, notamment les glossaires, lexiques, bases terminologiques ou traductions précédemment réalisées et validées par le Client. AlphaBest réalisera la prestation selon les règles de l'art en la matière dans la limite des contraintes fixées par le Client. Le Client est tenu d'assurer lui-même les documents et supports originaux adressés et confiés à AlphaBest.

6.2. AlphaBest prendra toutes dispositions pour assurer une livraison des travaux commandés dans le respect des délais prévus sur le devis accepté par le Client. Toute prestation supplémentaire demandée par le Client en cours de mission (pages ou fichiers supplémentaires) reportera le délai de livraison. Les travaux sont remis au Client selon la forme de son choix : sous forme numérique par email, disquette, CD ou via un site FTP ou sous forme papier par coursier, messagerie ou courrier postal. Les coûts liés à la livraison (hors supports numériques) des documents traduits sont à la charge du Client. Tout retard de livraison ne donnera pas systématiquement lieu à compensation sauf accord entre le Client et AlphaBest. Tout Client en retard dans ses obligations envers AlphaBest est susceptible de voir sa livraison conditionnée par le règlement préalable des ses obligations envers AlphaBest.

7. Facturation

Les devis de AlphaBest sont établis sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande et des spécificités de la prestation selon les informations fournies par le Client pour établir ce devis et ne constituent que des estimations. Les factures sont établies et envoyées au Client après que la

prestation ait été réalisée. En cas d'annulation d'une commande par le Client, les travaux réalisés par AlphaBest à la date de l'annulation sont facturés en totalité. Le tarif peut être majoré en cas de travail urgent, de soirée, de week-end ou de nuit ou lorsque le travail requiert des recherches terminologiques spéciales.

8. Conditions de paiement

- 8.1.** Les factures ou notes d'honoraires de AlphaBest sont payables dans les 30 jours après la date de la facture, sauf convention contraire ou mention contraire sur la facture.
- 8.2.** Les prestations d'un montant supérieur à 2.000 euros donnent lieu au paiement d'un acompte de 30 % à la commande.
- 8.3.** Toute somme due à AlphaBest et non réglée à l'échéance contractuelle entraînera de plein droit et sans mise en demeure, la perception d'un intérêt moratoire calculé sur la base d'un taux de 12%/an. Pour tout retard de paiement le Client devra, en sus du montant principal, payer une indemnité fixée forfaitairement à 10 % des sommes restant dues avec un minimum de 125,00 € et ce, sans préjudice des intérêts moratoires conventionnels. En cas de retard de paiement, AlphaBest se réserve le droit de suspendre les commandes en cours.

9. Responsabilité

- 9.1.** Les prestations de service sont exécutées par AlphaBest dans le cadre d'une obligation de moyens.
- 9.2.** En cas de désaccord portant sur la terminologie employée à l'exception de toute nuance de style, AlphaBest s'engage, avec toute la diligence raisonnablement possible, à trouver la solution la mieux adaptée aux exigences du Client, étant entendu que cela ne pourrait en aucun cas être invoqué pour une remise en question de la prestation dans son ensemble. AlphaBest s'efforce alors de procéder aux corrections dans les meilleurs délais.
- 9.3.** La responsabilité de AlphaBest n'est pas engagée en cas de retard d'exécution du travail suite à une maladie, un accident, une incapacité temporaire d'un sous-traitant.
- 9.4.** AlphaBest ne peut pas être tenu pour responsable d'un retard de livraison ou de la perte par des tiers (poste, services de courrier) du texte source ou de la traduction. AlphaBest décline toute responsabilité quant aux défauts du texte transmis par le Client.
- 9.5.** La responsabilité de AlphaBest ne peut être engagée qu'en cas de dol. Dans tous les autres cas, sauf en cas de fraude, la responsabilité de AlphaBest sera toujours limitée aux sommes facturées au client et/ou au donneur d'ordre ou payées par ces derniers et relatives à la prestation des services en question. La responsabilité de AlphaBest ne pourra en aucun cas être engagée pour des dommages indirects, en ce compris la hausse des frais généraux, la perte de clients ou de bénéficiaires, la disparition, la substitution ou la détérioration de données électroniques. Cette énumération n'est pas limitative.

10. Réclamations

10.1. A peine de nullité, toute plainte est adressée dans les huit jours de la date de livraison de la traduction. Toute facture ou toute note d'honoraires non protestée dans les huit jours est réputée acceptée.

10.2. Les plaintes ou contestation relatives à la non-conformité de la traduction, formulées dans le délai contractuel, doivent être motivées de manière détaillée par référence à des dictionnaires, glossaires ou textes équivalents rédigés par des locuteurs natifs. Le refus non motivé d'une traduction ne constitue pas un motif de non-paiement de la facture ou de la note d'honoraires.

11. Annulation de la commande

En cas d'annulation unilatérale du contrat, le client sera redevable d'une indemnité à AlphaBest. Cette indemnité se composera d'un dédommagement pour les prestations déjà effectuées, facturé sur la base des tarifs pratiqués par AlphaBest, ainsi que d'une indemnité forfaitaire représentant 20 % du prix convenu, sous réserve de la preuve d'un préjudice plus important.

12. Droit d'auteur

Sauf disposition contraire expresse et écrite, AlphaBest conserve les droits d'auteur sur les traductions, les textes et le matériel pédagogique de sa création. Ceux-ci-peuvent notamment être reproduits sous quelque forme que ce soit, dans leur intégralité ou en partie, par quelque moyen que ce soit, y compris par voie électronique, sans l'accord préalable écrit et explicite du Client.

Le Client garantit AlphaBest contre toute action de tiers dirigée à son encontre pour une prétendue violation des droits de propriété, de brevet ou d'auteur, ou de tout autre droit de propriété intellectuelle dans le cadre de l'exécution du contrat.

13. Force majeure

13.1. En cas de force majeure, la partie qui en est victime est déchargée de toute responsabilité. Elle peut réduire les engagements, rompre la convention ou en annuler ou suspendre l'exécution, sans qu'elle ne soit tenue de payer une quelconque indemnité.

13.2. Sont notamment considérés par les parties comme des cas de force majeure : les guerres, guerres civiles, grèves, lock-out, rupture de machines, incendie, inondation, interruption des moyens de transport, difficultés en approvisionnement en matières premières, matériaux et énergie, restrictions ou dispositions imposées par les autorités, retards dus aux fournisseurs et d'une manière générale, toute cause entraînant le chômage total ou partiel de AlphaBest ou de ses fournisseurs.

14. Vie privée et confidentialité

14.1. Les données à caractère personnel relatives aux Clients sont reprises dans les banques de données de AlphaBest. La personne responsable du traitement est AlphaBest.

14.2. En adhérant aux Conditions générales de vente, le Client a marqué son accord pour que ses données soient enregistrées et traitées par AlphaBest :

- à des fins d'administration,
- en vue de la gestion des relations contractuelles et de la Clientèle (lors d'échanges de

- courrier dans le cadre de la relation contractuelle ou en cas de litige),
- en vue de la réalisation d'études de marchés,
- en vue de l'exécution du contrat,
- en vue de la réalisation d'opérations d'information ou de promotion sur les produits et services de AlphaBest.

14.3. Le Client a le droit de s'opposer gratuitement au traitement de ses données à des fins de prospection commerciale ou de marketing direct par l'envoi d'un e-mail à l'adresse info@AlphaBest.eu. Le Client a le droit de demander à consulter les données qui le concernent et d'obtenir rectification de données inexactes. Le Client adresse à cette fin un e-mail à l'adresse info@alphabest.eu.

15. Droit applicable – Jurisdiction compétente

13.1. Les relations contractuelles entre AlphaBest et le Client sont soumises au droit belge quelle que soit la nationalité des parties.

13.2. Tout litige ressort de la compétence exclusive des cours et tribunaux de Nivelles.

13.3. Toutes les Parties acceptent dans le cadre de leurs relations le principe de la preuve électronique (par exemple: e-mail, backups, etc).